

Premier Soir d'été ce mercredi 20 juillet à Juaye-Mondaye !

« Soirs d'été à l'abbaye », tous les mercredis du 20 juillet au 10 août 2016

Ce mercredi 20 juillet, le premier **Soir d'été à l'abbaye** est organisé à Juaye-Mondaye ! Véritable phare au cœur de la campagne de Bayeux Intercom, l'abbaye Saint-Martin de Mondaye est en effet le théâtre de ces **nouvelles soirées estivales**, organisées par l'office de tourisme intercommunal, chaque mercredi **entre le 20 juillet et le 10 août**. Chant, musique et spectacle de feu dans les jardins et l'église abbatiale, pour une alliance élégante entre patrimoine et musique ancienne !

Fondée en 1202 par les Prémontrés, l'abbaye de Mondaye accueille toujours aujourd'hui la communauté de chanoines. En différents lieux de ce bel ensemble du 18ème siècle, les **Soirs d'été à l'abbaye** conjuguent de façon intimiste découverte du patrimoine et spectacles de **musique ancienne**. L'accueil par des **jongleurs de feu** confère à cette flânerie nocturne une ambiance familiale et conviviale.

Les artistes professionnels* qui se produisent lors de ces soirs d'été, ont fait de la musique baroque leur spécialité. Diplômés d'universités renommées, en France ou à l'étranger, ils ont tous fait de leur passion leur métier. Venant de Paris, Lyon ou des environs, spécialistes du clavecin, de l'orgue, de la clarinette baroque ou du violoncelle, ils se retrouvent tous à Juaye-Mondaye, dans un cadre exceptionnel et contemporain de leur art.

*Jean-Marie Ségrétier (flûtes et clarinettes baroques) ; Gilles Thomé (clarinettes baroques) ; Johanne Cassar (soprano) ; Mathieu Valfré (orgue) ; François Gallon (violoncelle baroque) ; Xavier Sichel (violon baroque) ; Lulu et merlin (jongleurs de feu).

INFOS PRATIQUES

Soirs d'été à l'abbaye

JUAYE-MONDAYE – Abbaye Saint-Martin de Mondaye

Du 20 juillet au 10 août 2016, spectacle **gratuit**

Le mercredi, de 21h à 23h, dans les jardins de l'abbaye et l'église abbatiale

- **De 21h à 22h** – En **quatre** lieux** de l'abbaye, **quatre** mini-spectacles de musique et de jonglerie répétés chacun **quatre** fois (à 21h, 21h20, 21h40 et 22h) : pour être sûr de tout voir !
 - à **22h15** – Concert pour tous dans l'église abbatiale.
 - à **22h45** – Final de feu sur le parvis pour clôturer la soirée !

** trois lieux pour la musique ancienne : l'église, le porche de la ferme & la grange.
un lieu pour la jonglerie de feu : le parvis.